

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mai 2014

MODULATION CONTRIBUTIONS ENTREPRISES - (N° 1874)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 20

présenté par

M. Fauré, M. Dominique Lefebvre et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

ARTICLE 9

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.